



Commune Bourg-en-Lavaux

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de l'art. 20 de la Loi sur le Registre foncier, du 9 octobre 2012, la Municipalité de la Commune de Bourg-en-Lavaux soumet à l'enquête publique l'objet suivant :

La modification de l'assiette de la servitude de passage public à pied ID 2000/1652 sur la parcelle 4532, propriété de M. Daniel-Henry Rey, ch. de Baussan 28 à Grandvaux.

Le dossier est déposé au Service de l'urbanisme pour la durée de l'enquête publique, soit **du 12 septembre au 11 octobre 2018**, où il peut être consulté pendant les horaires d'ouverture des bureaux.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité, route de Lausanne 2, case postale 112, 1096 Cully, ceci durant le délai d'enquête.

L'avis d'enquête est publié dans la Feuille des Avis Officiels du mardi 11 septembre et dans Le Courrier de Lavaux-Oron du jeudi 13 septembre 2018.

La Municipalité

Cully, le 4 septembre 2018